

Le 6 mars 2018 à 18h00 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au siège social, 4 rue Louis Néel à DIJON.

Sont présents : Messieurs BEDIN Guy, BOULET Gérard, DESSERTENNE Franck, DONDAINE Damien, GRANDJEAN Eric, MAITRE Jean-Philippe, PACOU Jean-Claude, PAGEARD Christophe, POIRIER Roger, RAGEOT Michel, ROGOSINSKI André, SIBILLE Bernard, SONVICO Jean-Pierre, SMORTO Michel.

Sont excusés :
MAVY Michel pouvoir à M. SIBILLE

Le quorum est atteint, le Conseil peut commencer.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 17 novembre 2017

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Infos Diverses

PECHE

Le **Truitodrome** de **Beire-le-Chatel** semble avoir reçu un bon accueil puisque les cartes se sont déjà bien vendues, sachant que c'est la première année et que la communication a été faite en février seulement puisque la décision n'a été validée que tardivement.

Le **Neptune** a été vidé et pêché pour étudier le stock de poisson présent dans le plan d'eau. Il restait une petite centaine de poissons. A ce moment, il a été constaté que la piste immergée était rompue, ce qui a nécessité une intervention rapide pour la remettre en état avant la remise en eau. L'entreprise a réparé la digue, fait un bassin de décantation et remis le chemin en état.

Le chalet a également besoin de réparation, des devis ont été effectués. Pour éviter une détérioration rapide du chalet à cause de la pluie, une option est proposée (Avancée de toit) pour un montant de 2847€. Sinon, il est envisagé d'installer des planches en résine pour le protéger à moindre coût.

La réouverture s'est faite le 24 février, les températures étaient très basses mais il y a tout de même eu quelques pêcheurs. L'alevinage a été effectué comme prévu.

Il faudra ajouter sur le règlement que seules les écoles de pêche de Côte-d'Or sont acceptées, et sur réservation.

La Fédération a récupéré les **droits de pêche** à **Chevigny-saint-Sauveur**, puisqu'il n'y a pas d'AAPPMA sur le secteur. Le Maire avait demandé un déversement de truite l'an dernier, la Norges s'y prête bien, 400kg y seront donc déversés pour l'ouverture.

La Fédération a reçu une proposition pour l'**achat** d'un plan d'eau, l'**étang Barot**. L'étang est intéressant pour la carpe de nuit puisqu'il est hors agglomérations. Malheureusement, il est bien au-dessus de son prix, sachant que la digue a aussi besoin de réparation. La proposition sera à étudier.

S'il y a du surplus de **truites** à la **Pisciculture** au mois de mai, il est proposé de déstocker en les vendant à tarif réduit aux AAPPMA. La Fédération de Saône et Loire est aussi intéressée par des truites pour son réservoir mouche à Autun.

REUNIONS

Une réunion des **techniciens et du personnel administratifs** des fédérations de l'**ARBFC** a eu lieu en février. Cela a été l'occasion d'étudier les différentes méthodes de fonctionnement des Fédérations et d'exposer avis et idées.

La Fédération a reçu une invitation à la réunion de la **Base Nautique d'Arc-sur-Tille**. Les membres du CA ne jugent pas utile d'y aller et personne ne souhaite s'y rendre.

ANIMATIONS

Les animations font jusqu'à maintenant perdre de l'argent car les tarifs ne sont pas suffisamment élevés, et les frais engagés par la fédération sont conséquents (Matériel, heures de travail, déplacements, cannes offertes, assurance, essence, etc.) il a donc été nécessaire de les augmenter. Pour ces **nouveaux tarifs**, il a été fait une moyenne pour établir des frais de déplacement à 40€. Les tarifs passent donc à 140€ la journée et 100€ la demi-journée.

Seul un centre de loisir a annulé sa demande suite à l'augmentation.

TOURISME PECHE

L'ARBFC travaille avec la région pour obtenir des financements afin de **labelliser des sites de pêche**. Le tourisme pêche rapporte 12 millions d'euros sur la Côte-d'Or. Une personne de **Tourisme Essor** viendra travailler dans chacune des Fédérations pour étudier les sites à développer. Pour la Côte-d'Or, l'accent sera mis sur le Lac de Marcenay.

Saint-Jean-de-Losne est candidat pour devenir « Haut Lieu de Pêche ».

M. SONVICO invite les membres du Conseil à soumettre toutes leurs idées et leurs demandes pour développer le tourisme pêche, afin de les soumettre lors de la rencontre avec Tourisme Essor.

Tourisme Essor travaille également sur le Contrat Canal.

L'effort de **communication** de la fédération a payé, Le Bien Public ou encore France Bleu contactent d'eux-mêmes régulièrement la fédération pour des interviews, articles ou reportages divers.

Pour le **Bien Public**, la formule de publication a été modifiée. Pour le même prix que les 4 pages, une couverture beaucoup plus large sera faite, avec des publications dans le journal payant et gratuit, publicité sur le site internet pendant 1 mois et encarts en première page du site internet. Des publications sont programmées pour les deux ouvertures de 1^{ère} et 2^{ème}, ainsi qu'une campagne pour le lac de Marcenay et l'animation prévue au Lac Kir.

Le devis soumis aux membres du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

3. Sujet de Réflexion

SUBVENTION

Puisque de nombreuses AAPPMA ont du mal à comprendre, il est proposé de revoir et simplifier les **dénominations** des **subventions**. De même il pourrait être intéressant de revoir les **montants** et la **répartition** de ces subventions. Les propositions des membres seront étudiées au prochain CA.

Il est aussi proposé de revoir la **répartition** de l'**argent** des **PV**, en effet, les AAPPMA touchent une bonne partie de la somme alors que peu de projets ou d'actions sont mises en place de leur côté, alors que la fédération paye l'ONCFS, les gardes, s'occupe des procédures, fait déplacer des élus au tribunal, paye les envois de courrier, etc.

De même, l'argent versé aux AAPPMA pour chaque garde est rarement remis au destinataire.

4. Question Diverses

L'**AAPPMA** le **Salmo Club** demande une aide de la fédération pour l'achat d'une débroussailleuse d'un montant de 800€. Au vu des primes et aides déjà accordées aux AAPPMA, les membres du CA choisissent à l'unanimité de ne pas répondre à cette demande.

Il est demandé aux **AAPPMA** de faire savoir quel type et quantité de **panneaux** seraient nécessaires pour un balisage précis sur les parcours. L'idée serait d'harmoniser le style graphique des panneaux ainsi qu'augmenter l'information sur le terrain. Une commande groupée pourrait également faire baisser les tarifs.

Le Directeur de la Chartreuse souhaite faire une **inauguration** de la frayère du **ruisseau de La Chartreuse**. Il souhaite inviter les personnes et services qui ont participé au projet. Des **concours** vont être organisés par des clubs de pêche, M. MAITRE souhaite obtenir l'aide de la fédération pour la communication.

Fin de la réunion à 20h40

Le Président
Jean Pierre SONVICO



Le Secrétaire Général
Bernard SIBILLE

